



# Le Plan Local d'Urbanisme

VILLE D'AUNEAU-BLEURY  
SAINT-SYMPHORIEN

1

## Le diagnostic territorial

### Le territoire

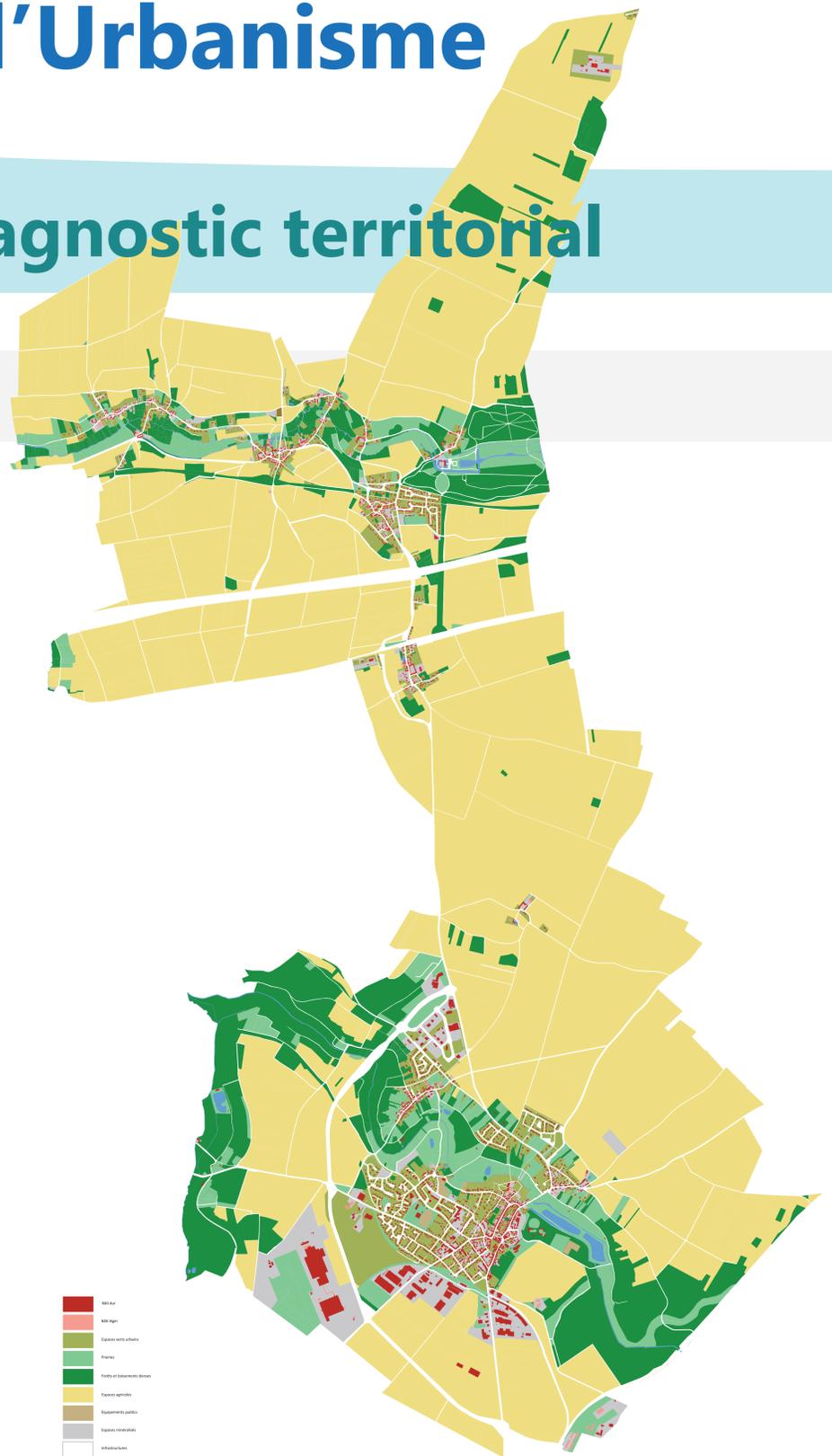
Les espaces urbanisés occupent **14,9 %** du territoire, les espaces ouverts naturels et agricoles **85,1 %**. Les espaces agricoles couvrent à eux seuls **2 316 hectares** soit les 2/3 du territoire communal.

#### Bilan

- Emprise moyenne du bâti relativement faible
- Développement concentré des bourgs autour des noyaux urbains et des hameaux
- Diversité des formes urbaines : centres anciens, quartiers récents
- Persistance de noyaux historiques.

#### Enjeux

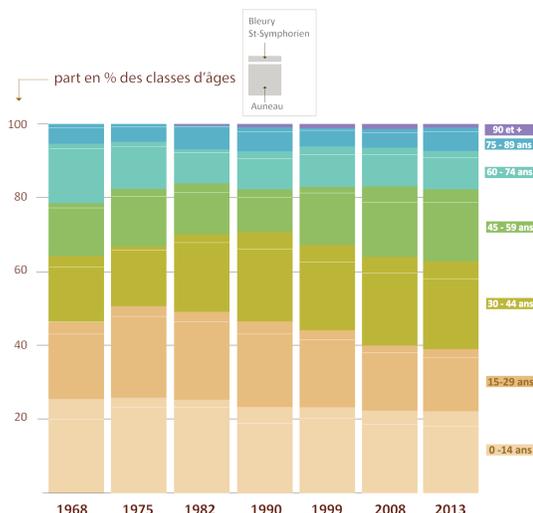
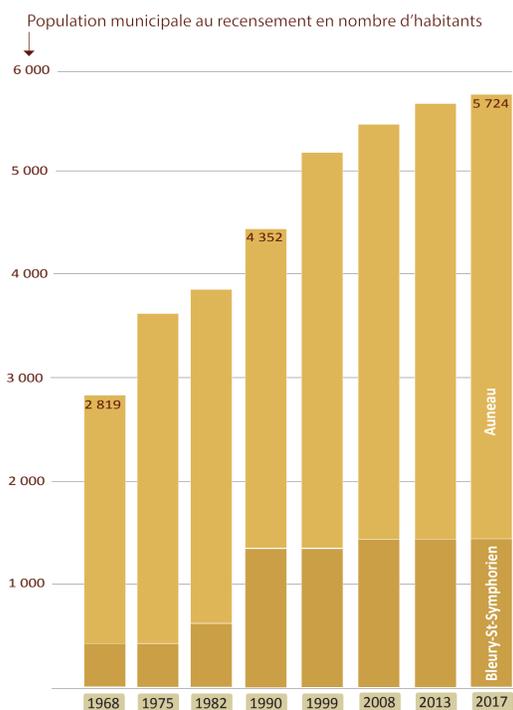
- Maîtriser le processus de densification pour maintenir la diversité du paysage urbain.
- Préserver les formes urbaines des centres-bourgs.
- Permettre une densification sans bouleverser le tissu urbain.
- Maîtriser le partage de l'espace public, des rues en conservant fluidité et stationnement.
- Aménager l'espace public afin de garantir les cheminements piétons et cyclistes.
- Préserver certains coeurs d'îlots d'une trop grande densification.
- Adapter l'évolution urbaine aux capacités des équipements.
- Permettre l'évolution des zones d'activité.



### La démographie

#### Bilan

- Légère reprise du rythme de croissance démographique
- La part des plus âgés augmente
- diminution régulière de la taille moyenne des ménages



#### Enjeux

- Inverser la tendance au vieillissement des ménages.
- Favoriser le parcours résidentiel de la population et la mixité générationnelle.

### L'habitat et le logement

#### Bilan

- Croissance de la production de logements depuis 2013
- Majorité de résidences principales sous forme de maisons individuelles (70 % du parc).
- 2/3 des résidences comptent 3 pièces et plus.
- Vacance de 7,8 %.
- 20 % de logements sociaux

#### Enjeux

- **Besoin de petits et moyens logements**
- **Besoin d'une part plus grande de logements adaptés.**

